



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ aux contribuables de la susdite municipalité par le soussigné,
directeur général / secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

la séance du conseil du lundi premier octobre est reportée au mardi 9 octobre.

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 14^{ième} jour du mois de septembre 2012.

Réjean Gouin
Directeur général / secrétaire-trésorier